



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

---

## AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

---

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-du-Cerf sera, en 2022, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture de bureau et sur le site de la MRC ( <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>).

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c.F-2.1)*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier:

MRC d'Antoine-Labelle  
Édifice Émile-Lauzon  
425, rue du Pont  
Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 431 de la M.R.C. d'Antoine-Labelle disponible sur :

<https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/documentation-reglements>

et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 28<sup>e</sup> jour de septembre deux mille vingt-et-un (2021).**

---

Sophie Dionne  
directrice générale et secrétaire-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Sophie Dionne, secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 10 h et 16 h, le 28e jour du mois de septembre 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal, au centre communautaire Gérald-Ouimet et dans le Journal La voix du Cerf édition du mois d'octobre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28e jour du mois de septembre 2021.



---

Sophie Dionne,  
directrice générale et secrétaire-trésorière